

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats financiers 2024

Un surplus budgétaire de près de 6,5 M\$ et une diminution de la dette de la Ville

Rivière-du-Loup, le 20 mai 2025 – Tel que le prescrit la loi, le trésorier de la Ville, M. Jacques Moreau, a déposé ce mardi devant le conseil municipal les états financiers audités pour l'année 2024. Cet exercice comptable permet d'établir l'état réel des dépenses et des revenus de la dernière année afin de les comparer avec les prévisions budgétaires établies au départ pour cette année cible et ainsi apprécier l'état des investissements et la santé financière de la Ville.

Ainsi, Rivière-du-Loup inscrit un surplus non consolidé de 6,46 M\$ pour l'année 2024, comparativement à 7,2 M\$ pour la précédente. Ce montant s'explique notamment par la vigueur du marché immobilier qui, encore une fois, a généré de nombreuses transactions immobilières, mais aussi par l'accroissement continu de la valeur du rôle d'évaluation. Les revenus d'intérêt sont, eux aussi, plus élevés qu'anticipé. Enfin, le niveau général des dépenses a fait l'objet d'un contrôle assidu ce qui, en définitive, a permis de limiter la hausse totale malgré des défis immenses en matière d'approvisionnement et de main-d'œuvre.

En termes d'infrastructures, un peu plus de 22 M\$ ont été investis, soit 1,7 M\$ de moins qu'en 2023, portant l'endettement net à 69,9 M\$, **une diminution de 4,5 M\$ de la dette totale de la Ville**. Ce montant inclut des emprunts totalisant 3,4 M\$ découlant de l'exploitation du lieu d'enfouissement technique (LET) mais dont le paiement est réparti entre les utilisateurs du site, bien qu'il doive figurer aux états financiers de la Ville.

« Après plusieurs projets d'envergure réalisés par la Ville dans les dernières années, le temps est venu de prendre un pas de recul et de mettre des efforts concrets dans la réduction du niveau de la dette, bien qu'elle soit entièrement sous contrôle et qu'elle soit adossée à une croissance plus élevée de la valeur de nos immobilisations, détaille le maire Mario Bastille. On voit déjà les résultats de ce changement de cap annoncé dès l'adoption du budget 2023; nous sommes très exactement là où nous souhaitions être à ce moment précis du mandat du conseil municipal actuel. C'est dire que le plan établi il y a quatre ans tient la route. »

...2

« Les orientations et les attentes du conseil sur le plan budgétaire sont claires, le personnel administratif maximise la valeur des deniers publics investis et redouble d'efforts pour contrôler les dépenses; c'est ce qui est mis en relief dans les états financiers qui sont déposés aujourd'hui, précise Jacques Moreau. Par ailleurs, les demandes de permis et la valeur des investissements sont toujours en hausse, un signe sans équivoque de l'activité économique soutenue sur le territoire. Le fonds de roulement pourra bénéficier d'une partie des surplus réalisés en 2024, permettant de poursuivre les investissements requis tout en diminuant le recours aux emprunts à long terme.»

Financement des investissements

Des 22 023 975 \$ investis en infrastructures et en projets d'envergure, une portion de 7 444 639 \$ a fait l'objet d'emprunts à long terme. La balance est composée de 11 231 999 \$ en subventions gouvernementales, 2 303 810 \$ en financement comptant, 963 606 \$ provenant du fonds de roulement et 4 793 738 \$ de sources diverses.

Respect des seuils relatifs à l'endettement

Afin de contrôler son endettement, la Ville a établi des indicateurs de suivi qui lui permettent d'en suivre l'évolution année après année. Ces indicateurs sont parfois nommés ratios, car ils opposent toujours deux chiffres : un résultat réel et un seuil à ne pas dépasser. Pour l'année 2024, les ratios sont, encore une fois, respectés :

Indicateur	Résultat	Seuil établi
Endettement total net à long terme sur la richesse foncière uniformisée	2,19 %	2,75 %
Service de la dette sur les dépenses et le remboursement de la dette	16,87 %	18 %
Endettement sur l'actif	28,5 %	33 %

Affectations des surplus

Le fonds de roulement sera augmenté de 1 M\$, portant le capital autorisé à 10,35 M\$. Encore une fois, cette méthode permet à la Ville de minimiser le recours aux emprunts à long terme, une autre façon d'exercer un contrôle sur le niveau de la dette. D'autre part, une somme de près de 3,5 M\$ sera affectée à diverses fins, dont 1,275 M\$ pour le logement social et 685 224 \$ pour l'enlèvement de la neige. Les autres affectations concernent principalement les services d'aqueduc et d'égout, les services d'évaluation et les services professionnels.

Pour plus de détails, les citoyens sont invités à consulter le rapport financier 2024 disponible au VilleRDL.ca/Budget.

– 30 –